

SYNODE D'HIVER DU 6 - 7 DECEMBRE 2011

Point 8 de l'ordre du jour

Plan financier 2012 - 2016

TABLES DES MATIERES

1. Introduction	Page 1
2. Plan financier (tableaux)	Page 7
3. Résultats du plan financier (tableau et diagramme)	Page 15

Proposition: Le Synode prend acte du plan financier 2012 - 2016

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

1. INTRODUCTION

Conformément aux articles 9 et 30 du Règlement sur la gestion financière de l'Eglise, le Conseil synodal invite le Synode à prendre acte du plan financier des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Le plan de l'année précédente a été remanié selon le principe de la planification financière continue et complété des données concernant l'année 2016. Avec l'année 2012, le plan financier couvre une période de cinq ans, ce qui permet au Synode d'évaluer si le budget est supportable en tenant compte de l'évolution à moyen terme. Le plan financier se fonde sur les comptes 2010 et sur les budgets 2011 et 2012. Conjugué avec les prévisions établies cet été par divers centres de recherche conjoncturelle, il représente pour le Conseil synodal un instrument de planification et de gestion actuel et, pour le Synode, un support de décision idéal.

Pour des raisons techniques, et afin de diminuer le nombre de données et d'améliorer la lisibilité, les tableaux indiquent les dépenses nettes par fonction. Le résultat du compte de fonctionnement à la page 15 met en évidence la marge de manœuvre financière existante pour planifier de nouvelles tâches (ligne "Résultats sans les nouvelles tâches"). Si elle est inférieure au total représenté par les nouvelles tâches, il en résultera un excédent de dépenses, et les fonds propres diminueront. Toute perte de substance durable et dépassant les limites du tolérable imposerait que l'on l'abandonne certaines tâches (anciennes ou nouvelles) ou que l'on trouve de nouvelles sources de revenus. Selon l'évolution d'ensemble, on évitera d'utiliser tout ou partie de cette marge. Une attention particulière sera portée aux dépenses récurrentes, qui ne peuvent pas être réduites ou supprimées sans conséquence, et dont toute augmentation produit des effets sur plusieurs années.

2. BUTS

L'objectif du plan financier n'est pas de fixer définitivement et plusieurs années à l'avance les engagements financiers de l'Eglise. Le Synode décide des engagements financiers de l'Eglise dans le cadre de l'examen du budget et des propositions de crédits. Le plan financier sert surtout à mettre en évidence les conséquences financières de décisions anciennes ou récentes (représentation de la marge de manœuvre financière).

Le plan financier est une **aide à la décision** qui permet au Synode et au Conseil synodal de mieux évaluer, dans un contexte global, si leurs décisions sont supportables financièrement. Le Conseil synodal s'appuie dans ses décisions sur les informations du plan financier, choisit une stratégie adaptée aux résultats de l'évaluation et fixe les priorités en conséquence. En tant qu'**outil stratégique**, le plan financier nous aide à identifier suffisamment tôt les déséquilibres financiers et à prendre des mesures correctives à moyen et à long termes.

3. BASES DE PLANIFICATION ET HYPOTHÈSES RETENUES

Le plan financier 2012 - 2016 a été établi sur la base des chiffres des comptes annuels 2010 et des budgets 2011 et 2012, selon les conditions générales suivantes:

- Le **renchérissement annuel**, qui a été quasi nul en 2010, devrait s'établir à près de 0,7% en 2011, d'après les dernières prévisions en date. Il devrait tourner autour de 1,0% en 2012, pour autant que les craintes d'une nouvelle récession aux Etats-Unis et en Europe (et dans une moindre mesure en Suisse) ne se vérifient pas. Nous nous attendons à ce que le renchérissement annuel se situe à près de 1,0-1,5% au cours des années suivantes du plan. Compte tenu de complexité et de l'interdépendance des liens économiques au niveau mondial, il n'est pratiquement plus possible de prévoir précisément l'évolution de la situation et, donc, la **croissance réelle de l'économie**. On constate cependant que l'économie suisse a moins souffert de la crise que le reste de l'Europe et les Etats-Unis. Elle devrait continuer d'évoluer de manière globalement positive en 2011 et en 2012, entraînant les salaires légèrement à la hausse. Le plan financier repose sur l'hypothèse d'une croissance économique moyenne de 1,0% à partir de 2012. Les résultats enregistrés dans le canton de Berne nous obligent à revoir légèrement à la baisse cette valeur et, par conséquent, les rentrées fiscales prévues. Toutefois, nous avons volontairement appliqué des taux de croissance encore plus bas, afin de plafonner la progression des dépenses. Par rapport au budget 2012, nous ne tenons en principe pas compte du renchérissement pour les **charges nettes de biens et services** (nos propres frais administratifs et de fonctionnement, sans les projets uniques). Font exception les postes soumis à de fortes variations dues à des facteurs externes, comme les frais de communication, d'électricité et de chauffage. Nous avons appliqué cette règle aussi bien au budget 2012 qu'au plan financier. En ce qui concerne les charges nettes de biens et services, seules celles dont une part importante est imputable au personnel ont été augmentées, mais la progression est là encore limitée à 1,0% par an.
- **Planification des tâches et des ressources:** le Conseil synodal a informé régulièrement le Synode du projet de planification des tâches et des ressources au travers des documents de présentation des budgets et des comptes. L'évolution économique et sociale a fortement augmenté les attentes vis-à-vis de l'Eglise ces dernières années, dans de nombreux domaines. Tandis que le personnel des services généraux, confronté à la multiplication de ses tâches, a atteint les limites de ses capacités, les comptes des années précédentes ont régulièrement confirmé l'écart important existant entre les crédits disponibles pour des projets et le nombre de points de poste octroyés. Souvent, la réalisation de projets maison ou l'accompagnement de projet de tiers a été entravée non par le manque de ressources financières, largement suffisantes, mais par le manque de personnel, limité en raison du plafonnement des postes. C'est pour corriger cette situation que le Conseil synodal a lancé le projet de planification des tâches et des ressources, un projet de longue haleine, qui vise à mieux équilibrer le rapport entre les effectifs de personnel et les ressources financières. D'autres tâches plus urgentes l'ont cependant contraint à interrompre ce projet pendant près d'un an.

Nous avons d'abord constaté qu'il manquait l'équivalent de 10 postes à plein temps pour accomplir les tâches planifiées. Compte tenu de l'évolution financière, il n'est pas possible de renforcer d'autant l'effectif du personnel sans remettre en question certains de nos engagements. Après avoir dépassé en 2008 le seuil maximal fixé pour les points de poste, le Conseil synodal a décidé de soumettre au Synode des mesures spéciales, limitées à un an, pour financer des postes à temps partiels, dans le cadre de projets spécifiques. En parallèle, le Conseil synodal a édicté des directives internes sur la marche à suivre lorsqu'un poste se libère dans les services généraux. Depuis lors, il revient au Conseil synodal de décider si un poste devenu vacant doit être repourvu, et à quel taux d'occupation. Cette mesure a permis ces trois dernières années de dégager une certaine marge de manœuvre dans la gestion des postes. Le plafond de 6'111 points n'en demeure pas moins insuffisant pour que nous puissions à la fois mener à bien des projets limités dans le temps et assumer pleinement le mandat de notre Eglise. Le Conseil synodal a donc

décidé de remplacer les mesures spécifiques par la création, dans le cadre du budget 2011, d'une nouvelle réserve de 200 points de poste destinée spécifiquement à des projets ponctuels. Cette mesure, approuvée par le Synode, a démontré son efficacité en 2011. Sa reconduction est donc proposée pour 2012. Dans la perspective du déménagement des services généraux dans la Maison de l'Eglise, il est prévu d'apporter des changements dans les processus administratifs, dans la communication et dans l'organisation du service d'information. Il faudra donc attendre le milieu de 2012 pour définir les besoins à long terme de personnel, en fonction du catalogue de prestations des services généraux. Le Synode sera probablement amené à se prononcer en hiver 2012 sur le nombre définitif de postes, ainsi que sur de nouvelles règles de gestion des postes. Le Conseil synodal souhaite faire de la planification des tâches et des ressources une tâche permanente, conformément aux buts de la législature 2012 – 2015. Comme indiqué dans les commentaires du budget 2012, nous avons déjà atteint une partie des objectifs visés. Le plan financier tient compte d'une augmentation des charges salariales limitée à la compensation annuelle du renchérissement et aux hausses moyennes des salaires réelles prévues par le règlement. Nous devrions pouvoir combler l'essentiel des besoins de personnel supplémentaire en jouant sur les départs. Dans l'ensemble, le plan financier vise le maintien d'un bon équilibre entre les différents groupes comptables, qui affichent une grande stabilité pour ce qui est de la répartition des dépenses. Il n'est pas prévu de modifier fondamentalement cette répartition à l'avenir.

- Les **charges salariales** sont établies sur la base du règlement du personnel et de la convention collective en vigueur. La hausse prévue pour les augmentations individuelles de salaire est maintenue à 1%. La convention collective et ses dispositions relatives à l'adaptation des salaires sont ainsi respectées. Pour la compensation du renchérissement, nous continuons de nous baser sur les décisions du Conseil d'Etat bernois concernant le personnel du canton. Un taux de compensation de 1% a été prévu dans le budget 2012 et pour les années suivantes du plan financier. Des mutations de personnel ont permis de limiter la hausse des charges salariales à 3% entre 2011 (budget) et 2016 (plan financier). Les traitements des membres du Conseil synodal ne sont relevés que de la compensation du renchérissement, conformément au règlement. Le plan financier n'a subi aucun changement au niveau de la caisse de pensions, étant donné que le moment et les effets du passage de la primauté des prestations à la primauté des contributions ne sont pas connus. Il n'est pas possible de dire quels seront les effets de l'évolution de la bourse sur le taux de couverture de la caisse de pensions au cours des prochaines années. Si la situation continue de se détériorer, nous risquons de devoir verser une contribution extraordinaire. Nous disposons d'une réserve de près de 2 millions pour un financement unique des découverts. Le Conseil synodal propose dans le cadre du budget 2012 d'y verser 300'000 fr. supplémentaires.
- Les **charges de biens et services** ont été encore une fois estimées avec une grande prudence. Dans la mesure du possible, elles ont été maintenues au niveau des années précédentes. Les honoraires et les frais d'acquisition varient d'année en année, dans un sens ou dans l'autre. Les projets soumis au Synode sous forme de proposition et les projets planifiés qui représentent une "nouvelle tâche" ne figurent pas dans les prévisions du compte de fonctionnement, raison pour laquelle on assiste à un recul des crédits consacrés aux projets en cours, des honoraires pour mandats externes et des coûts des manifestations, cours et séminaires. Les charges de biens et services totales baissent de quelque 280'000 fr. par rapport aux valeurs du plan pour 2012.
- Les **contributions liées versées à des tiers** n'ont été corrigées du facteur de renchérissement que dans les cas où cette correction était déjà convenue par contrat ou qu'elle implique d'autres acteurs. Le montant total des dépenses liées par voie réglementaire ou contractuelle (rubriques 321 et 322) est particulièrement élevé en 2010 et en 2011, en raison des besoins importants des paroisses soleuroises en contributions versées au titre de la péréquation financière. Il recule à nouveau, de 50'000 fr. en 2012, pour rester stable pendant les années suivantes (estimation des futures demandes d'aides à la construction). Les contributions liées (rubrique 331) reculent une nouvelle fois en 2011, d'environ 32'000 fr. (contre une baisse de 75'000 fr. l'année précédente), avant de repartir à la hausse, à raison de 0,4% par an en moyenne.

- La limitation dans le temps de différents crédits entraîne un recul (de 228'000 fr. environ) des **contributions non liées** (rubrique 332). Le remplacement des contributions supprimées par de nouvelles contributions (nouvelles tâches) aboutit dans l'ensemble à une légère augmentation.
- Les **bourses** se maintiennent au niveau des budgets 2011 et 2012. En cas de fortes fluctuations, celles-ci seraient compensées par un prélèvement dans le fonds des bourses. Les **écolages** progressent très légèrement par rapport au budget 2012.
- Les **charges d'intérêts** sur les emprunts bancaires et les prélèvements sur le compte courant restent très faibles, grâce au niveau élevé des liquidités. La réalisation du projet de Maison de l'Eglise et le renouvellement informatique (pas encore approuvé) n'engendreront pas de nouvelle dette. A l'inverse, le volume élevé des fonds entraîne des charges d'intérêts importantes, conformément au règlement. Dès que les taux d'intérêt augmenteront et que la bourse aura retrouvé un rythme de croissance normal, nous reprendrons nos placements à moyen terme, dans l'espoir d'augmenter les recettes provenant des intérêts.
- Les **dépréciations** sont imputées conformément à l'ordonnance sur les dépréciations, et en fonction des investissements planifiés. Dans le budget 2011, l'ensemble des dépréciations est imputé au patrimoine administratif. Les investissements dans l'immeuble de la Altenbergstrasse sont préfinancés à raison de 80%. Le coût restant, d'environ 400'000 fr., sera déprécié de 10% de la valeur résiduelle.
- **Immeuble de Gwatt** (position 935): depuis que l'immeuble a été vendu, c'est la société Gwatt-Immobilier AG qui assure la gestion de la parcelle restante (partie sud). Comme par le passé, le coût de cette activité sera couvert par des prélèvements sur le fonds de secours. Il n'y a donc pas de charges nettes prévues pour cette fonction.
- Le plan inclut les **versements au fonds de secours** prévus par le règlement pour financer les bourses, le versement au fonds de rénovation du centre de Sornetan et le versement d'un montant minimum au fonds de secours. Il ne prévoit plus de préfinancement à partir de 2012.
- **Contributions des paroisses** (pos. 900 et 905). Depuis l'année comptable 2002, le taux de redevance est resté inchangé pour toutes les années du plan. La contribution de l'Eglise du Jura suit l'évolution de celle des paroisses bernoises. La bonne conjoncture qui a régné ces dernières années a entraîné une hausse réjouissante des revenus jusqu'en 2010. La baisse enregistrée en 2011 va se renforcer en 2012, pour atteindre près de 2%, en raison des effets de la seconde révision de la loi sur les impôts et d'une légère érosion de nos membres. En dépit d'une timide amélioration de la situation économique en 2011, les contributions des paroisses ne devraient pas augmenter de 2012 à 2013, en raison, une fois encore, d'une légère diminution du nombre de nos membres. Nous nous attendons à une nouvelle baisse en 2014, une fois le nouveau régime fiscal entré en vigueur. Le plan financier en tient compte (recul d'environ 2,6% ou de 560'000.--). Nous tablons pour 2015 sur des recettes inchangées par rapport à 2014, puis sur une légère hausse de ces dernières en 2016, de l'ordre de 1,0%. L'écart à la baisse entre le niveau des contributions enregistré en 2011 (23,56 millions) et celui prévu pour 2016 (22,8 millions) est donc limité à 760'000.-- environ.
- En ce qui concerne les **autres recettes**, on relève peu de variations. Comme indiqué pour les charges d'intérêts, il est prévu d'accroître dans la mesure du possible les recettes des intérêts par des placements à moyen et à long termes.

- **Plan d'investissement.** Le renouvellement de l'équipement informatique a pris fin en 2008 et les dépréciations sont arrivées à leur terme en 2011, comme indiqué. La planification du prochain rééquipement commence déjà. Il aurait dû s'effectuer à l'occasion du déménagement des services généraux à la Altenbergstrasse 66, mais il a été reporté de deux ans. En l'absence de chiffres détaillés, nous avons prévu à titre préventif 1,0 million dans le plan. Le Synode a approuvé en même temps que le budget 2010 le projet de Maison de l'Eglise et le crédit de 2,91 millions prévu pour ce dernier. Le plan tient compte des coûts qui en découleront par la suite: suppression de la réserve et dépréciations de 10% de la valeur résiduelle à partir de 2013. Grâce aux préfinancements des années 2009 à 2011, le coût des dépréciations sera réduit au départ de 41'000 fr. Le plan tient compte des frais d'exploitation qui s'ensuivront, conformément aux objectifs fixés initialement.
- Grâce à l'évolution réjouissante des liquidités au cours des dernières années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure n'ont pas produit de nouvelles dettes. Le niveau des liquidités est suffisant pour financer le projet de Maison de l'Eglise et le renouvellement de l'équipement informatique sans nouvel emprunt. Il n'en a pas moins reculé de près de 4 millions, de sorte que les revenus des intérêts devraient baisser, en dépit d'une hausse des taux.

3. NOUVELLES TÂCHES PRÉVUES PENDANT LES ANNÉES DU PLAN

Les prévisions relatives au compte de fonctionnement portent uniquement sur les charges concernant les tâches récurrentes et les dépenses de fonctionnement uniques. Les dépenses concernant des tâches pour lesquelles il subsiste une marge de manœuvre importante, tant du point de vue de leur coût que de celui de la période de réalisation, figurent séparément dans les tableaux en tant que **nouvelles tâches planifiées**. Il s'agit pour la plupart de projets ou de nouvelles dépenses récurrentes qui n'ont pas encore été approuvées par l'organe responsable. Elles représentent un coût moyen d'environ 850'000 fr. par année. Sont en outre mentionnées à la rubrique des nouvelles tâches:

Réserve des points de poste du Conseil synodal (250'000)

Charges de capital et coûts d'exploitation à venir pour la Maison de l'Eglise et le remplacement de l'équipement informatique

Augmentation de la réserve destinée à couvrir les découverts de la caisse de pensions

4. RÉSULTATS DU PLAN FINANCIER ET APPRÉCIATION (résultats page 15)

Le tableau de la page 15 du plan financier présente les résultats 2012 - 2016 en chiffres et à l'aide de graphiques:

- Si l'on ne tient pas compte des nouvelles tâches, les comptes présentent une marge de manœuvre financière suffisante pour les années 2012 et 2013, de l'ordre de respectivement 1,215 million et 1,479 million de francs. Cette marge commencera à se réduire progressivement à partir de 2013, pour atteindre un plancher de 543'000 fr. en 2015. Elle ne devrait recommencer à croître que pendant la dernière année du plan. La marge de manœuvre financière s'est donc notablement détériorée par rapport au dernier plan financier. Cette situation s'explique par les mauvais résultats économiques et par l'affinement des conséquences financières de la révision fiscale.
- Les dépenses consacrées à de nouvelles tâches s'élèveront à 1'215'160 fr. en 2012. Si l'on tient compte de la marge de manœuvre indiquée, on obtient un excédent de recettes de 249'660 fr., conforme au budget 2012.
- Un excédent de recettes d'environ 705'000 fr. est prévu en 2013. Nous devrions entrer dans les chiffres rouges pendant les années suivantes

- du plan, avec des déficits se situant entre 119'000 et 329'000 fr. par an.
- Ces chiffres montrent que les fortes baisses de recettes consécutives à la révision de la loi sur les impôts et à la crise économique et financière ne devraient pas menacer fondamentalement l'équilibre financier des Eglises Berne-Jura-Soleure. Les déficits prévus dans le plan financier ne devraient pas dépasser 1% des recettes totales en moyenne.
 - Les fonds propres devraient passer de 6,8 millions à environ 8,2 millions de fr. en 2013, pour reculer à environ 7,5 millions d'ici à la fin de la période du plan. A ce moment-là, ils n'en dépasseront pas moins de 800'000 fr. leur niveau de 2010.

L'évolution à moyen et à long termes des ressources financières des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est marquée par les profondes mutations que traversent l'Eglise et la société, mais aussi par une certaine fluctuation des recettes, dont les causes nous échappent. L'évolution négative annoncée par le plan financier s'est non seulement concrétisée, elle est plus marquée qu'attendu. Il en résulte des résultats légèrement déficitaires à partir de 2014, dont les effets seront limités grâce à des mesures ciblées dans les budgets concernés. Le Conseil synodal juge indispensable de profiter des résultats positifs des années 2011 à 2013 pour créer les conditions qui permettront d'affronter l'avenir. Outre le préfinancement du projet de Maison de l'Eglise et les versements effectués dans la réserve "employeur" pour assurer les prestations de retraite non couvertes (financement du découvert dû au passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations ou baisse au-dessous de 90% du taux de couverture), la vérification continue des domaines de tâches et une gestion parcimonieuse du budget devraient permettre de garder la situation sous contrôle. Parmi les mesures prévues, citons la limitation à trois ans de la durée de l'ensemble des crédits récurrents. Le but d'une répartition équilibrée des dépenses est maintenu (un tiers pour les charges de personnel, un tiers pour financer les biens et services et un tiers au titre de contributions). De la sorte, l'Union synodale pourra continuer d'honorer les engagements pris vis-à-vis de tous ses partenaires. Les fonds propres, dont le montant oscille entre 7 et 8 millions de francs, permettront d'absorber les dépenses non prévisibles. Dans ces conditions, nous pouvons renouveler le rabais de 1% accordé sur les contributions des paroisses et de l'Eglise du Jura et maintenir à 20 fr. par catéchumène notre participation financière au centre de matériel et de documentation catéchétique. Les paroisses auront ainsi à déboursier quelque 380'000 fr. de moins. Au cas où la conjoncture économique se détériorerait à nouveau et où le nombre de nos membres continuerait de reculer, il n'est pas exclu que nous devions prendre de nouvelles mesures à moyen terme pour préserver l'équilibre financier. Le Conseil synodal va poursuivre ses efforts pour influencer positivement le montant global des contributions versées à des tiers, tout en limitant le coût des projets à un niveau supportable, par la fixation de priorités. Il continuera de s'opposer à des coupes linéaires aussi longtemps que cela sera possible.

Le Conseil synodal propose au Synode de prendre acte du plan financier 2012 - 2016.

Berne, septembre 2011

Le Conseil synodal

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
0 AUTORITÉS, POSTES PASTORAUX, FEPS, MEDIAS								
Total	5'550'317	6'347'720	6'001'470	6'046'722	6'053'398	6'164'095	6'194'829	
20 Synode	341'326	297'700	301'900	339'424	304'448	342'473	304'497	
30 Conseil synodal	844'161	1'502'400	1'260'000	1'270'692	1'281'494	1'292'405	1'303'428	
31 Chancellerie de l'Eglise	1'255'554	1'392'360	1'414'700	1'395'016	1'419'215	1'457'384	1'482'534	
32 Service de la communication	328'118	625'500	509'000	481'000	456'000	461'000	461'000	
35 Présence des Eglises dans les expositions	154'004	124'660	129'470	129'470	129'470	129'470	129'470	
36 Médias, journalisme	729'016	719'900	657'000	663'201	669'464	675'790	682'179	
40 Conférence interconfessionnelle (IKK/CIC)	13'500	0	0	13'500	13'500	0	0	
50 Commission des recours	0	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	
60 Postes pastoraux propres aux paroisses	7'422	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	11'000	
61 Postes pastoraux régionaux	104'463	88'600	105'000	105'900	106'809	107'727	108'655	
62 Consécration et envoi en ministère			22'000	22'318	22'640	22'968	23'300	
90 Fédération des Eglises (FEPS)	1'580'610	1'580'900	1'586'700	1'610'501	1'634'658	1'659'178	1'684'066	
99 Contributions div. à la culture et à la recherche	192'143	1'700	1'700	1'700	1'700	1'700	1'700	

Nouvelles tâches planifiées **total** **713'000** **389'000** **330'500** **330'500** **330'500**

- 030 Réserve de points de poste à la disposition du Conseil synodal, frais d'organisation et de déménagement MdE
- 032 Rapport de la décennie
- 036 Projet de participation aux foires
- 062 Envois en ministères diaconaux et en ministères catéchétiques

Remarques concernant les tâches en cours:

- 20 Charges variables en raison du rythme irrégulier des Synodes, Synode constitutif et Synode de réflexion.
- 30 A partir de 2011, hausse des indemnités des membres à temps partiel du Conseil synodal.
- 31 Coûts uniques pour des projets et coût des mutations de personnel en 2012.
- 32 Divers coûts uniques pour des mesures de mise en œuvre en 2012 qui contribueront à des économies en 2013.
- 62 Nouveaux coûts pour la reconnaissance de ministères diaconaux et de ministères catéchétiques, y c. les coûts de la consécration des pasteurs (aupar. sous 620).
- 90 Contribution FEPS, KIKO, CER: augmentation des charges de personnel de 1% au plus.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
1 SERVICES CENTRAUX								
Total	1'744'333	1'915'580	1'695'200	2'256'036	2'290'842	2'326'020	2'361'573	
100 Secteur Services centraux	1'213'306	1'262'200	1'168'600	1'113'314	1'134'852	1'156'617	1'178'611	
110 Services informatiques	529'969	653'380	526'600	465'722	472'220	478'795	485'448	
180 Immeuble Bürenstrasse 12 (à partir de 2013 Altenberg)	1'058	0	0	677'000	683'770	690'608	697'514	

Nouvelles tâches planifiées

total

41'000

336'900

243'200

176'900

- 120 Amortissement de la Maison de l'Eglise après dissolution des réserves
- 110 30% sur le coût de renouvellement de l'équipement en 2014

Remarques concernant les tâches en cours

- 100 Evolution constante à partir de 2011, sans l'imputation interne des charges de loyer à partir de 2013.
- 110 Evolution constante sans les dépréc. sur l'ancien équipement informatique, dépréc. du nouvel équipement sous Nouvelles tâches.
- 180 Dès 2013, charges de loyer pour tout l'immeuble situé à la Altenbergstrasse 66.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
2 DIACONIE, PASTORALE								
Total	2'755'437	2'890'400	2'958'550	2'805'613	2'819'969	2'843'165	2'876'284	
200 Secteur Diaconie	1'573'685	1'661'500	1'727'350	1'587'301	1'609'191	1'627'262	1'655'199	
210 Aumônerie des handicapés Jura	67'300	68'300	69'300	70'340	71'395	72'466	73'552	
230 Office régionaux de consultation conjugale	60'076	62'000	62'000	62'000	62'000	62'000	62'000	
250 Formation coll. socio. diaconau/ass. paroisse	117'369	158'500	162'300	157'078	157'359	157'645	157'935	
260 Chapitre diaconal		11'100	12'100	12'135	12'170	12'205	12'241	
265 diaconie.ch			15'000	12'600				
270 Secrét. œcum. alémanique pour l'aumônerie des prisons	4'655	4'700	4'700	4'771	4'842	4'915	4'988	
293 Subventions couples et familles	171'900	171'400	146'000	146'000	146'000	146'000	146'000	
299 Contributions diverses	760'452	752'900	759'800	753'388	757'012	760'672	764'369	

Nouvelles tâches planifiées

total

6'000

43'000

48'000

63'000

46'000

- 200 Prévention du suicide / soins palliatifs
Nouveaux projets dans les domaines des handicapés et de la pauvreté
Développement de projets dans d'autres domaines marquants de l'actualité

Remarques concernant les tâches en cours

- 200 Poursuite des activités en cours, équilibre entre les projets qui arrivent à leur terme et les nouveaux projets. Dès 2013, sans les frais de loyer (Maison de l'Eglise désormais sous 180).
- 230 Pas de changement dans la contribution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure aux offices régionaux de consult. conj.
Maintien de la contrib. cant. financièrement neutre (avec compens. du renché.).
- 260 Solution transitoire suite à la dissolution du Diakonieverband Schweiz (projet KIKO, participation Eglises réformées selon clé de répartition KIKO). Coûts à partir de 2014 pas encore connus.
- divers Contributions à diverses œuvres diaconales inchangées (tâches 293 et 299). La plupart ne sont pas liées et sont redéfinies chaque année avec le budget.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
3 CATECHESE								
Total	1'826'759	1'889'000	1'912'750	1'892'400	1'877'297	1'926'452	1'929'858	
300 Secteur Catéchèse	1'141'515	1'174'500	1'183'700	1'134'193	1'150'872	1'171'742	1'188'802	
301 Cours de formation et de formation continue	167'263	155'500	167'200	189'200	150'200	171'200	150'200	
325 Consultation et documentation pour la catéchèse	286'607	295'400	297'000	303'596	310'248	316'957	323'723	
330 Enfance et Eglise (KIK)	40'052	48'800	51'650	52'063	52'480	52'905	53'332	
340 Réseau "Familles-Eglise"		13'000	9'200	9'200	9'200	9'200	9'200	
350 Formation et perfectionnement de catéchèse	18'100	21'500	22'500	22'500	22'500	22'500	22'500	
359 Participation diverses à la formation et au perfectionnement	152'237	158'000	157'700	157'700	157'700	157'700	157'700	
360 Instruction religieuse de langue française	11'985	13'300	14'800	14'948	15'097	15'248	15'401	
390-391 Contributions à des écoles	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	

Nouvelles tâches planifiées

total

9'000

1'500

5'000

0

0

300 Contribution à une étude suisse sur le travail auprès des candidats à la confirmation.

Remarques concernant les tâches en cours

300 Dès 2013, les frais de locaux figurent principalement à la rubrique 180. Une partie des frais de locaux pour formations continues externes est toujours imputée au budget des cours.

301 L'offre de cours et de formations, et donc les coûts qui y sont liés, varient d'une année à l'autre.

325 Nos charges nettes pour le centre d'inform. et de docum. augmentent encore, en raison du nombre de catéchumènes. Maintien de la réduction à 20 fr. de la contribution par catéchumène.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
4 EGLISE ET SOCIETE								
Total	2'848'731	3'120'120	3'018'300	2'782'816	2'818'210	2'851'984	2'895'649	
400 Secteur paroisses et formation	1'984'160	2'175'730	2'134'700	1'891'664	1'919'428	1'945'493	1'981'366	
411 Immeuble Pavillonweg 7	-29'540	0	-29'200	-28'977	-28'752	-28'524	-28'292	
415 Foyer d'étudiants, Pavillonweg 5	-15'293	0	-9'800	-9'284	-8'760	-8'229	-7'689	
450 Formation et formation continue	139'959	155'200	158'300	159'193	160'095	161'006	161'926	
470 Centre de Sornetan	412'247	410'000	371'000	376'920	382'899	388'938	395'038	
480 Animation de jeunesse	266'326	279'900	292'900	292'900	292'900	292'900	292'900	
490 Accompagnement des femmes	44'857	45'000	46'100	46'100	46'100	46'100	46'100	
499 Contributions diverses	46'015	54'290	54'300	54'300	54'300	54'300	54'300	

Nouvelles tâches planifiées	total	97'500	146'500	96'500	96'500	96'500
400 Anniversaire Dimanche de l'Eglise, Manuel pour les conseillers paroissiaux, étude sur les milieux Sinus Projets: Age et génération, fête pour les jeunes bénévoles actifs dans le travail auprès des jeunes Séminaire: "Jugendarbeit - den Bogen spannen..."						
499 Service Eglise et environnement: hausse des contributions pour des projets Service Eglise et environnement: hausse des subsides						
411/415 Réserve pour l'entretien des locaux au Pavillonweg 5 et 7						

Remarques concernant les tâches en cours

- 400 Malgré les nouveaux projets, les dépenses pour des projets (316 - 317) restent stables pendant les années du plan. Dès 2013, sans les frais de locaux (dès 2013, Maison de l'Eglise à la rubrique 180).
- 470 Les contributions au Centre de Sornetan incluaient jusqu'en 2011 les coûts d'un repositionnement sur le marché (participation fixe aux excédents de dépenses).
- 480-499 La plupart des contributions restent inchangées.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
5 OECUMENISME, MISSION, COOPERATION AU DEVELOPPEMENT								
Total	2'986'727	3'047'330	2'936'650	2'819'375	2'830'164	2'846'019	2'802'642	
500 Secteur OETN - Migration	1'183'175	1'181'080	1'148'900	1'083'925	1'094'714	1'111'169	1'127'792	
505 Responsable Terre Nouvelle Jura	51'558	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	
507 Décennie COE "Vaincre la violence"	49'008	57'300	0					
510 Réseau de contact pour réfugiés	199'392	193'250	189'250	189'250	189'250	189'250	189'250	
560 Contacts avec les autres confessions et religions	78'881	97'500	169'400	117'100	117'100	117'100	57'100	
570 Contributions à des organisations œcuméniques internat.	66'555	65'800	58'800	58'800	58'800	58'200	58'200	
580 Contributions à des œuvres de mission et d'entraide	891'919	912'200	892'200	892'200	892'200	892'200	892'200	
590-592 Contributions protestants disséminés/droits humains	168'170	191'100	155'000	155'000	155'000	155'000	155'000	
593 Contributions projets Terre Nouvelle	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500	62'500	
595 Contr. prise en charge de requérants d'asile et de réfugiés	220'569	221'600	195'600	195'600	195'600	195'600	195'600	
599 Contributions diverses	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	

Nouvelles tâches planifiées

total

90'000

105'000

95'000

90'000

90'000

- 560 Renouvellement du crédit pour le projet Maison des religions - Dialogue des cultures à partir de 2016
- 595 SEMC; pour 2012 - 2015 selon proposition au Synode
- 570 Com. Mond. d'Egl. réf.: contrib. unique pour le Global Inst. of Theology, contribution récurrente pour poste de stage
Chargé des migrations Jura
- 580 Pain pour le prochain: nouvelle contribution; proposition au Synode
- 592 Forum des droits de l'homme Israël/Palestine; proposition au Synode

Remarques concernant les tâches en cours

- 500 De manière générale, le coût des tâches en cours reste inchangé.
Dès 2013 sans les frais de locaux (Maison de l'Eglise désormais à la rubrique 180).
- 507 Le projet de Décennie contre la violence s'achève en 2011.
- 560 Fin de la contribution à la Maison des religions, qui n'est accordée que jusqu'en 2015. Le maintien d'une aide financière figure sous les nouvelles tâches.
- 590-599 Plusieurs contributions prennent fin en 2012. Il est prévu d'en renouveler certaines (voir nouvelles tâches).

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
6 THEOLOGIE, MUSIQUE SACREE								
Total	2'762'553	2'860'150	2'885'550	2'835'135	2'822'110	2'856'385	2'886'958	
600-601 Ecole préparatoire de théologie Berne	358'273	335'500	441'500	416'867	420'837	424'852	428'905	
605 Secteur Théologie	1'038'922	974'400	943'500	923'208	939'579	956'113	972'814	
606 Cours, contr. au service de la formation continue	243'057	263'500	262'000	267'960	272'920	277'879	277'837	
607 Formation et perfectionnement prédicateurs auxiliaires		10'000	12'000	12'120	12'241	12'364	12'487	
608 Formation continue des ministres (fr.)	68'684	70'600	90'400	91'304	92'217	93'139	94'071	
610-620 Semestre pratique, stages pastoraux, consécration	567'687	606'000	582'950	568'718	574'979	581'303	587'690	
650-655 Subsidés de formation KTS/théologie/congés d'études	225'413	229'400	230'400	231'660	232'932	234'218	235'517	
660-665 Ecole de musique sacrée/bibliothèque	125'536	180'150	160'600	165'773	166'550	166'332	167'116	
670 Edition de liturgies	5'228	35'600	7'200	7'215	7'230	7'246	7'261	
675 Liturgie, conférence pour le psautier alémanique	55'240	65'500	65'500	65'500	65'502	65'500	65'501	
680 Formation et formation continue des organistes	38'090	31'000	31'000	31'310	31'623	31'939	32'259	
690-699 Contributions diverses / sociétés d'organistes	36'423	58'500	58'500	53'500	5'500	5'500	5'500	

Nouvelles tâches planifiées	total	50'000	48'000	50'000	50'000	50'000
------------------------------------	--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Secteur Théologie

- 605 Musique d'Eglise: analyse et publication d'un projet exemplaire
- 605 Musique d'Eglise: refonte du site web "Gottesdienst"
- 699 Reconduction en 2014 de la contribution au service de consultation de la Société pastorale (approuvé jusqu'en 2013)

Semestre pratique et stages pastoraux

- 610 Semestre pratique: dédommagement des pasteurs formateurs; proposition au Synode

Remarques concernant les tâches en cours

- 600 Coûts alternés pour le cours universitaire, à moyen terme baisse du nombre d'élèves d'autres cantons et, donc, des écolages; coût supplémentaire unique en 2012 pour le déménagement sur le campus de Muristalden.
- 605 Les frais d'exploitation restent inchangés. Dès 2013 sans les frais de loyer (Maison de l'Eglise désormais à la rubrique 180).
- 606 Le coût de la formation continue des pasteurs augmente légèrement chaque année, conformément au règlement.
- 610-620 Volume des tâches inchangé. Les charges fluctuent en fonction du nombre d'étudiants; davantage de formation continue pour les experts certaines années. Consécration désormais à la rubrique 062.
- 650-655 Charges nettes constantes en raison de nouvelles règles financières (versements constants au fonds des bourses).
A partir de 2012, légère augmentation en raison du renchérissement et d'une hausse des demandes.
- 660 Fluctuation des charges selon le nombre d'élèves, hausse progressive des écolages de 2010 à 2011. La division d'une classe à partir de 2011 entraîne une nette hausse des charges.
- 690-699 Campagne de promotion des études de théologie et contribution au service de consultation de la société pastorale approuvée jusqu'en 2013.

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier					
			2012	2013	2014	2015	2016	
9 FINANCES ET CONTRIBUTIONS, CENTRE DE GWATT								
Total	-21'775'047	-22'490'500	-22'623'630	-22'917'488	-22'354'813	-22'357'813	-22'581'847	
900/905 Contributions des paroisses BE et SO / Contr. Eglise du Jura	-23'825'296	-23'497'000	-23'069'230	-23'070'488	-22'505'813	-22'505'813	-22'729'847	
910 Intérêts et produits	-644	-3'500	-14'400	-7'000	-9'000	-12'000	-12'000	
935 Immeubles Gwatt	0	0	0	0	0	0	0	
940 Subventions de construction aux paroisses SO	200'000	200'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	
950 Financement spéciaux "Raum der Stille"	0	0	0	0	0	0	0	
960 Contributions spéciales caisses de pensions	0	0	0	0	0	0	0	
985 Amortissement patrimoine administratif	105'838	0	0	0	0	0	0	
986 Attribution au fonds de secours	300'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	
987 Constitution de réserves	1'445'055	800'000	300'000					

Nouvelles tâches planifiées

total

0

20'000

20'000

20'000

20'000

910 Intérêts: recul des recettes en raison d'investissements

Remarques

- 900 Les redevances des paroisses se basent toujours sur les rentrées fiscales enregistrées deux ans auparavant. Voir les hypothèses retenues dans l'introduction.
- 910 L'évolution des intérêts est très difficile à estimer. En 2012, lorsque le niveau des intérêts pourrait se remettre à augmenter, nous aurons besoin d'une part importante des liquidités pour la Maison de l'Eglise.
- 935 Les charges restantes de la propriété Gwatt sont encore couvertes par le fonds de secours.
- 940 Les contributions de construction destinées aux paroisses soleuroises s'élèvent à 150'000 fr. par an en moyenne annuelle.
- 986 Les versements au fonds de secours sont inchangés à 10'000 fr. (financement de la rénovation de Gwatt).

Pro memoria:

Le crédit global de 250'000 fr. n'apparaît pas dans le plan. Ces dernières années, il a été utilisé

PLAN FINANCIER 2012 - 2016

	Compte 2010	Budget 2011	Plan financier				
			2012	2013	2014	2015	2016
RESULTAT CTE. FONCTIONNEMENT SANS NOUVELLES TACHES	1'300'190	420'400	1'215'160	1'479'391	842'823	543'693	634'054
TOTAL DES CHARGES POUR LES NOUVELLES TACHES			-965'500	-794'000	-981'900	-893'200	-809'900
RESULTAT COMPTE DE FONCTIONNEMENT (+ excédent de recettes - excédent de dépenses, - Aufwandüberschuss)	1'300'190	420'400	249'660	685'391	-139'077	-349'507	-175'846
CAPITAL PROPRE	6'812'500	7'232'900	7'482'560	8'167'951	8'028'874	7'679'367	7'503'521

